

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française       (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal       (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Yves ECHEVEZ Date et signature (2) : 30 JUIN 1998

Intitulé de l'unité de formation : (2)

FAITS & INSTITUTIONS ECONOMIQUES

CODE DE L'U.F. (3)	<u>715101 U32 F2</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>702</u>
--------------------	----------------------	----------------------------------	------------

Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input checked="" type="checkbox"/>	Economique	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : 8.09.98

Signature du Président du Conseil supérieur

- 6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- 1) Cocher la mention utile
- 2) A compléter
- 3) Réserve à l'administration
- 4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection



## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités préalables requises

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes :

- résumer les idées essentielles d'un texte et les critiquer;
- produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

### 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

CESS

3. CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

30 JUIN 1998

#### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de :

- présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques :
  - le circuit économique fondamental et le rôle des différents facteurs et agents;
  - l'offre et la demande sur les marchés;
  - les agrégats macro-économiques;
  - les phénomènes monétaires et leur interaction avec les variables réelles.
- mettre en évidence le rôle de la croissance économique dans nos sociétés contemporaines; variation du revenu national et du volume de l'emploi;
- analyser et critiquer les problèmes liés à la croissance économique : évolution des cycles économiques, chômage, inflation, stagflation; épuisement des ressources naturelles...
- mettre en évidence et évaluer les politiques économiques mises en oeuvre par les pouvoirs publics;
- appréhender les évolutions récentes en matière de relations économiques et monétaires internationales, en mettant en évidence le rôle des structures institutionnelles supranationales (Office Mondial du Commerce, Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Institutions Européennes), et en appliquant les concepts théoriques de la macro-économie pour en évaluer les conséquences;
- analyser et confronter les fondements des principaux mouvements théoriques (classique, néoclassique, marxiste, keynésien, monétariste...), en saisissant leurs relations avec les phénomènes politiques et sociaux.

30 JUIN 1998

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de mettre en oeuvre au moins une des capacités suivantes, au choix du chargé de cours :

- présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques permettant d'expliquer, au choix :
  - le fonctionnement du circuit économique;
  - la détermination des équilibres de marché;
  - les agrégats macro-économiques;
  - l'interaction entre les variables monétaires et réelles;
- analyser les phénomènes liés à la croissance économique : cycles, inflation, chômage...;
- établir, à la lumière de faits contemporains, les relations entre les fondements théoriques et les politiques économiques mises en oeuvre par les pouvoirs publics;
- appliquer les concepts théoriques de la macro économie pour :
  - cerner l'évolution récente des relations économiques internationales;
  - apprécier les conséquences de mondialisation de l'économie, de la libéralisation des échanges, du développement d'unions économiques ou monétaires.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- du bien-fondé et de la cohérence de la démarche;
- de la logique de l'argumentation;
- du niveau de précision et de la clarté dans l'emploi des termes économiques;
- du niveau du sens critique.

30 JUIN 1998

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

30 JUIN 1998